

ÉDITORIAL

Étude et gestion de la faune sauvage : idées anciennes, tendances nouvelles, perspectives

par

J.-Cl. RUWET

Jusqu'au milieu du vingtième siècle, et spécialement dans les pays de langue française, l'étude de la faune sauvage, de ses moeurs, de ses populations n'a pas eu droit de cité dans les milieux de la zoologie officielle. Ce fut vrai pour l'ensemble de la faune : faut-il rappeler que Jean-Henri FABRE accomplit toute son oeuvre, mondialement célèbre et célébrée, en dehors des milieux académiques où son succès ne suscita qu'irritation et jalousie. Ce fut spécialement vrai pour la faune des vertébrés. S'intéresser à celle-ci, sur le terrain de surcroît, était considéré comme de l'amateurisme, du divertissement, "de la promenade"; il subsiste d'ailleurs des traces et résurgences de cette mentalité aujourd'hui !...

La démarche scientifique en zoologie classique supposait d'abord une récolte d'échantillons dans la nature, le plus souvent par des intermédiaires, suivie d'un examen en "laboratoire" ou en "conservatoire". Les petites pièces étaient préférées aux grosses, encombrantes, et d'ailleurs ne savait-on pas sur ces dernières tout ce qu'on devait savoir ! Depuis BUFFON, ce qui importait, c'étaient les conquêtes de l'homme : les animaux domestiques. Le reste n'était que pestes, bêtes fauves, nuisibles, ou gibier. S'agissant de ceux-ci, les spécimens vivants ou morts envoyés aux zoos et museums étaient rassemblés par des récolteurs occasionnels ou professionnels, qui pouvaient ainsi justifier la possession de permis spéciaux de chasse ou capture leur conférant des droits quasi illimités.

Le fondateur de notre Institut, Edouard VAN BENEDEN, gloire scientifique belge, qui élucida en 1884 le mécanisme de la réduction chromatique lors de la méiose, le rôle du noyau de chaque gamète lors de la fécondation, et qui multiplia les travaux d'embryologie, ne s'intéressait à la faune sauvage, aux lièvres, chevreuils et sangliers qu'en tant qu'il était aussi chasseur. A l'inverse, le premier spécialiste français de l'écologie et du comportement des mammifères, François BOURLIERE, ne trouva pas à faire une carrière de zoologiste en ces domaines : il est médecin physiologiste, spécialiste en gérontologie. Puisque les zoologistes en titre et en poste ignoraient, négligeaient, voire méprisaient l'étude de la grande faune sauvage, il n'est pas étonnant que les chasseurs s'en soient intronisés les spécialistes, et que l'administration mise en place entre autres pour la gérer, celle des Eaux et Forêts, la couve d'attentions monopolistiques, en liaison par priorité avec les milieux cynégétiques.

Un premier tournant s'est opéré dans la mentalité des zoologistes vis-à-vis de la faune sauvage avec la création de réserves naturelles et parcs nationaux dans les empires coloniaux. L'exploration systématique de ces *Terra incognita* leur fut en effet confiée. Arrachés à leurs laboratoires ou conservatoires, ne fut-ce que pour diriger sur place des équipes de récolteurs, ils prirent contact avec la réalité de l'animal dans son milieu. Ainsi, participant aux missions d'exploration mises sur pied par l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, des ichtyologues comme Max POLL, des hydrobiologistes comme Hubert DAMAS, des ornithologues systématiciens comme René VERHEYEN s'ouvrirent à l'écologie, aperçurent l'éthologie, préfigurèrent les conservationnistes et gestionnaires d'aujourd'hui. Mieux, ils firent souche dans nos Universités. Après avoir consacré ses premiers efforts à l'inventaire et au classement de la faune de ces parcs et réserves, les instituts scientifiques responsables de cette exploration mirent sur pied, sous la force invincible de leur propre expérience et sous l'influence de courants plus avancés à l'étranger, des missions plus résolument centrées sur l'écologie et l'éthologie. Ainsi, sous la direction de H. HEDIGER d'abord, de F. BOURLIERE ensuite, Jacques VERSCHUEREN devint-il un pionnier de l'écologie et de la conservation des grands mammifères africains.

C'est surtout au contact de l'oeuvre accomplie dans les parcs nationaux en Afrique que nos instances officielles se sont formées aux idées de protection, d'abord dans la ligne des efforts de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature UIPN, créée à Fontainebleau en 1948 et basée à Bruxelles, aux idées nouvelles de conservation et de gestion des ressources naturelles ensuite, dans la mouvance de l'Union, rebaptisée Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources, UICN, déménagée à Morges en 1960. Ce que nos nations industrialisées avaient accompli en matière de conservation dans leurs empires coloniaux, elles se sont décidées à le transposer en métropole, dans des conditions de contraintes spatiales, économiques et démographiques plus aiguës, mais avec le soutien et sous la pression d'un mouvement d'opinion stimulé par les coups d'aiguillon de nombreuses sociétés de naturalistes amateurs, dont on ne soulignera jamais assez le rôle déterminant dans les progrès de la conservation : société des Amis de la Fagne (1935), Ardenne et Gaume (1941), les Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique (1951), société d'Etudes ornithologiques Aves (1953), notamment, en Belgique. Parallèlement, dans nos institutions scientifiques, l'évolution ou le renouvellement des maîtres, l'apparition d'une nouvelle génération d'étudiants puis de chercheurs avides de sciences naturelles pratiquées dans la nature, confirment que celles-ci ont enfin une petite place au soleil. Quel est donc, à la fin des années cinquante, le point de la situation en matière d'étude et gestion de la faune sauvage ? Il faut distinguer ce qui se passe en dehors et dans les parcs et réserves, que ce soit en Europe ou en Afrique.

En dehors des parcs et réserves, l'intérêt pour la faune sauvage est subordonné aux intérêts économiques et envisagé sous l'angle de l'exploitation et de la production forestière, de l'agriculture, de l'élevage. La faune sauvage est tolérée comme objet de divertissement, via la chasse et le tourisme, pour autant qu'elle ne gêne pas les intérêts précités. Elle est sacrifiée chaque fois que ceux-ci sont en jeu. Pour l'essentiel, elle est soumise à la loi sur la chasse et relève d'administrations et inspections relevant du Ministère de l'Agriculture ou des Ressources naturelles. Elle est soumise au contrôle, à la surveillance, aux décisions et interventions de gestion d'agronomes, fores-

tiers, vétérinaires, zootechniciens, qui ont été formés pour gérer et produire. Les maîtres-mots en effet sont exploitation, utilisation. Au niveau international, cette politique trouve sa place dans le cadre de la F.A.O.

Dans les réserves et parcs nationaux, la faune sauvage est protégée en tant que partie du patrimoine biologique et culturel de l'humanité. Elle est laissée à son évolution spontanée, sous le jeu des interactions naturelles du climat, de la végétation, des prédateurs, proies, concurrents. Elle est l'objet de recherches scientifiques visant avant tout à déchiffrer ces interactions complexes, sans but utilitaire immédiat. Selon les cas, un tourisme léger, à caractère éducatif, est toléré. Elle est couverte par des lois spéciales de protection, est l'objet de l'attention des zoologistes, et dépend d'administrations et institutions à caractère scientifique - politique scientifique, éducation nationale - ou touristique, voire d'associations privées qui, dans le domaine de la protection, vont plus loin que les législations nationales. Les maîtres-mots sont protection et non intervention. Ce fut, jusqu'en 1960, la politique de l'Institut des Parcs nationaux du Congo, politique largement poursuivie par l'Institut zaïrois pour la Conservation de la Nature IZCN. Au niveau international, cette politique trouve sa place dans le cadre de l'UNESCO.

Il y a donc deux politiques, visant des buts différents, pratiquées et défendues par des spécialistes ayant reçu des formations différentes. Ces deux politiques cohabitent tant bien que mal, car il y a conflit d'intérêt, notamment pour l'espace : ce qui est concédé à l'exploitation est perdu pour la conservation; ce qui est mis en réserve est soustrait à l'exploitation. Mais la séparation géographique des affectations réduit ce que les différentes attitudes ont de conflictuel.

Dans les années soixante, une double évolution s'est dessinée, qui a infléchi les deux politiques, les amenant à converger, les conduisant à se rapprocher, voire à chevaucher certains domaines communs.

Tout d'abord, l'échec de certaines tentatives de transférer sous les tropiques des modèles de gestion et d'exploitation d'animaux domestiques originaires des régions tempérées a conduit les utilisateurs à accorder plus d'attention aux ressources animales et à l'environnement locaux. Agronomes, zootechniciens, vétérinaires ont commencé à s'intéresser à la faune sauvage en tant que potentiel économique, à partir duquel on peut expérimenter de nouvelles formes d'exploitation, et à considérer les écosystèmes naturels comme des réservoirs de ressources, ou des territoires alternatifs d'exploitation lorsque les conditions favorables aux élevages de type classique n'étaient pas réunies. Toutes les tentatives n'ont pas été des succès, car trop de précipitation en vue de rendements rapides a conduit à méconnaître la complexité et la fragilité des écosystèmes naturels, la diversité des préférences, exigences, comportements des animaux sauvages.

Par ailleurs, les protecteurs ont réalisé le caractère fallacieux du concept de réserve naturelle intégrale, en tant qu'il exclut l'homme; l'action modérée de celui-ci, pour autant qu'elle puisse être absorbée par étalement dans le temps et dans l'espace, ne peut être seule exclue d'écosystèmes où elle s'est exercée pendant des millions d'années et qu'elle a contribué à façonner. Ils ont pris conscience aussi que la pérennité des parcs et réserves, sanctuaires de la faune et de la flore, banques naturelles de gènes, héritage de l'humanité,

monuments de la nature, selon diverses conceptions et appellations consacrées, ne peut être assurée contre la volonté des populations humaines, mais avec celles-ci. Il est donc nécessaire de dégager, des connaissances acquises, des applications permettant de concéder des avantages immédiats aux populations riveraines et d'intéresser les gouvernements locaux. Des plans de gestion ont été élaborés, testés, revus, corrigés pour comprendre et contrôler l'évolution des populations animales et en tenter prudemment et ponctuellement l'exploitation rationnelle. Les maîtres-mots sont donc devenus conserver et gérer. Or, ce qu'il est possible de faire en faveur des populations riveraines des parcs à partir des connaissances acquises dans les parcs, il est possible aussi de le réaliser à plus grande échelle dans les vastes zones économiquement marginales constituées d'habitats semi-naturels où les méthodes classiques d'élevage se sont révélées inadéquates. Les parcs sont donc devenus des zones d'étude où mettre au point des actions à entreprendre au-delà des parcs. Cette tendance, que j'ai plus longuement expliquée ailleurs (1974) culmine dans la stratégie mondiale de la conservation, avec et pour l'homme, mise au point et diffusée par l'UICN en 1981.

Les praticiens se mettent donc à considérer les écosystèmes naturels, y compris ceux sous statut de parc ou réserve, comme des territoires à ouvrir à l'exploitation. Les conservationnistes se mettent à penser que là où l'exploitation a cours, on doit en changer les méthodes. Cette convergence, et a fortiori ces tentations de débordement réciproque, est lourde de dangers, comme elle peut être riche de promesses.

On en voit les dangers. Tout d'abord, au désintéret initial pour la faune sauvage, risque de succéder un trop-plein d'intéret, l'engorgement des bonnes intentions, chacun excipant de sa formation et de son expérience pour réclamer l'honneur, le privilège, voire le monopole de l'étude, de la gestion, de l'exploitation de la faune sauvage. Si elle est perçue comme une concurrence, cette convergence va donc conduire à des conflits de compétence. Or, il faut être clair : on ne peut faire n'importe quoi n'importe où et personne ne peut prétendre tout faire. Il n'est pas question de créer des réserves partout, ni de considérer une réserve comme un centre d'élevage. Il faut maintenir séparées les affectations : ici la conservation, là l'exploitation. Il ne peut être question non plus de remettre en cause le caractère de pérennité des parcs et réserves, leur fonction première de sanctuaire pour la flore et la faune ou, comme on aime à dire aujourd'hui, de réservoir de combinaisons génétiques adaptées. L'ensemble des parcs et réserves qui constellent la terre, modestes échantillons des communautés biologiques évoluant en équilibre avec les climats locaux, sont tout à la fois les archives, musées et laboratoires sur lesquels doit pouvoir compter l'humanité pour que les chercheurs, s'inspirant des modes de fonctionnement des systèmes biologiques naturels, dégagent et mettent en application, en dehors des parcs et réserves, les techniques d'exploitation les plus adéquates tenant compte des possibilités locales. Personne - fondamentaliste ou pragmatique, conservationniste ou praticien - n'est de trop pour réaliser ce vaste programme, et chacun a besoin de l'autre.

Les formations, qualités et aptitudes en effet sont distinctes. Les praticiens ont l'esprit orienté vers le rendement, le concret, l'action, le court-terme; ils possèdent des techniques, des certitudes, obtiennent des résultats, bons ou moins bons. S'agissant d'aborder la faune sauvage, toutefois, leur formation apparaît trop exclusivement centrée sur quelques modèles domestiques universels, ce qui peut les

conduire à des simplifications abusives, des interventions prématurées ou inadéquates. Les zoologistes-naturalistes sont mieux préparés à aborder et appréhender la multiplicité des formes et des interactions d'un monde vivant diversifié, encore que leur formation en écologie et en éthologie demeure trop marginalisée. Fêrus de théorie et rompus à la critique, ils sont dèmunis devant le concret, et demeurent souvent vellèitaires et pusillanimes dans l'action.

Si donc au contraire, et du fait de cette dualité des formations, la convergence est vécue comme une complémentarité, elle peut être source de progrès.

Il ne faut pas se leurrer, et chercher le confort intellectuel en demeurant chacun chez soi, l'un dans son centre d'élevage, l'autre dans sa réserve naturelle. Les problèmes qui se posent sur le terrain obligent à la confrontation des idées, à la complémentarité des approches, à la collaboration des actions, et au partage des lauriers ... s'il y en a.

Ainsi, en 1974, j'eus le privilège de présenter à Son Excellence Juvenal HABYIARIMANA, Président du Rwanda, les principes généraux d'une série d'actions en faveur des populations riveraines du parc national de l'Akagera. Ayant donné son accord par priorité à un projet de centre scientifique de surveillance permanente de la faune et de la flore sauvages, puis à des actions précises de développement de la pêche et de la pisciculture, le Président demanda un complément d'information quant à un projet de ferme à gibier sur le plateau du Mutara, où des troupeaux de bovins domestiques et d'herbivores sauvages auraient dû coexister. Etant fils d'un peuple d'éleveurs, le Président était inquiet des suites de cette cohabitation, et souhaitait un complément d'enquête sur les risques de transmission des maladies entre bovins domestiques et bovidés sauvages. Dans le même ordre d'idées, j'eus en 1980 avec Michaël LEAKEY, représentant au Parlement des éleveurs masaï et Vice-Ministre des Ressources naturelles du Kenya, une discussion sur les possibilités d'utilisation de la faune sauvage; son souci portait sur le même problème d'échange des maladies entre bovins et gnous. Il avait constaté en effet que les premiers avaient l'habitude de flairer et mâchonner les arrières-faix traînant sur la plaine lors des mises-bas chez les seconds. Il était prêt à accorder des facilités de recherche à quiconque était disposé à aborder ce type de problème. Cette cohabitation et cette mixité temporaire des bovidés domestiques et sauvages a toujours posé des problèmes. Jadis, les quelques élevages modernes implantés en Afrique étaient entourés de vastes étendues de brousse où évoluaient les bêtes sauvages. Celles-ci étaient accusées de servir de réservoir à des parasites, microbes et virus, d'en transmettre les germes, de propager les maladies, d'être cause des épidémies affectant le bétail domestique. Pour préserver celui-ci, on a procédé, il y a quelques décennies, à des massacres d'animaux sauvages. En 1959 encore, j'ai entendu un administrateur de société ayant des intérêts dans des élevages préconiser, contre toute légalité, la distribution de poudre et de balles aux paysans congolais pour accélérer l'éradication de la faune sauvage et enrayer la trypanosomiase du bétail qui menaçait le cheptel de FULREAC au Katanga. Les problèmes demeurent mais l'équilibre des forces est complètement inversé aujourd'hui. Ce sont en effet désormais les troupeaux d'animaux sauvages qui sont confinés dans une constellation de parcs et réserves, isolés et séparés les uns des autres, tandis que les bovidés domestiques parcourent l'Afrique du nord au sud, d'est en ouest. Le conservationniste qui ne voudrait pas s'intéresser au cheptel domestique et demeurerait isolé dans son parc à étudier des troupeaux

sauvages sous protection légale, ferait une grave erreur d'appréciation. Ses projections d'évolution des populations doivent tenir compte des maladies qui peuvent affecter les bovins domestiques et il doit s'inquiéter des moyens d'y faire face.

L'évolution des populations d'herbivores sauvages au parc du Serengeti en Tanzanie est un cas exemplaire :

Les premiers explorateurs européens qui ont traversé la région du Serengeti ont témoigné de l'abondance des herbivores sauvages dans ses vastes savanes et steppes. A la fin du siècle passé toutefois, une épidémie de peste bovine, apparue en Afrique du nord-est vers 1884, ravage le continent, atteignant le Cap en 1896. Véhiculée par les bovins domestiques, la maladie n'épargne pas les ruminants sauvages. Apparue dans la région du Serengeti en 1890, deux ans lui suffisent pour détruire 95 % du cheptel domestique et des troupeaux sauvages (gnous, buffles, girafes). Cet effondrement du cheptel provoque une effroyable famine chez les peuples d'éleveurs masaï, qui se transforment en pillards, et donnent prise aux ravages de la variole. Les deux-tiers meurent. Les lions eux-mêmes, privés de nourriture, deviennent mangeurs d'hommes. La diminution des pâturages permet la multiplication des broussailles, favorable à l'implantation et l'expansion des mouches tsé-tsé. Le milieu, déjà vidé de ses animaux, devient tout à fait hostile à l'homme. Les populations humaines reculent et l'abandonnent. Les premières mesures de lutte contre la famine sont prises vers 1920; le débroussaillage pour lutter contre la tsé-tsé commence en 1930. La région sud-ouest du Serengeti redevient habitable pour les pasteurs et agriculteurs; de ce fait, les éléphants sont chassés de ces zones et affluent dans la zone actuelle du parc, où ils interfèrent avec la végétation et les autres herbivores. On note des résurgences de peste bovine chez les herbivores sauvages en 1917-18, 1923, 1938-41, 1957-59. Mais grâce à une vaccination du bétail domestique, un cordon sanitaire est établi autour du parc, ce qui enraye la transmission de la peste vers le parc, tandis que la maladie s'éteint chez les animaux sauvages. L'élimination de la maladie est acquise dès 1962 chez les gnous, dès 1963 chez le buffle. A partir de ce moment, les populations de ces ruminants commencent une explosion extraordinaire et décuplent. Mais un nouveau danger les menace, car ces populations sauvages actuelles sont pleinement réceptives. Or, la maladie est de nouveau aux portes du parc, par suite du relâchement de la vaccination du cheptel domestique. Le rétablissement d'une campagne systématique de vaccination des bovins domestiques est donc indispensable au sauvetage des grands troupeaux d'herbivores sauvages, et notamment de plus de un million cinq cent mille gnous.

La conclusion est claire. Dans quelque région que ce soit du monde, il n'est plus possible de considérer une réserve, même si elle est sous statut de réserve intégrale et quelle que soit son étendue, comme une aire indépendante du monde qui l'entoure. Pareillement, il n'est plus possible à un zoologiste-naturaliste travaillant à la conservation de la faune dans une de ces réserves de se croire en charge d'une mission et d'un domaine réservés à l'abri des problèmes et pressions du monde qui l'entoure.

Tout en étant bien d'accord sur la nature de notre authenticité - nous puisons notre motivation dans l'amour de la nature et de la faune sauvage - et sur la spécificité de notre mission - nous nous vouons à l'étude et au maintien de la diversité et de la complexité du monde vivant - qu'il me soit permis d'attirer l'attention de mes collègues naturalistes et de mes confrères en zoologie sur deux faits que nous négligeons trop souvent.

Tout d'abord, les lacunes de notre formation, où l'écologie et l'éthologie, mais aussi tout ce qui est indispensable à un homme de terrain, sont insuffisants et trop marginalisés. De plus, il y a ce vice rédhibitoire qui veut que, dans le cursus actuel, trop de zoologistes-naturalistes négligent, méprisent ou rejettent l'approche réductionniste expérimentale, aux niveaux moléculaire et cellulaire. Or, la formation académique la meilleure pour celui qui veut appréhender ce qu'est le vivant, indépendamment de la formation de naturaliste de terrain que, jusqu'à présent, nous avons été contraints de nous donner par nous-mêmes en dehors de l'université, c'est la biologie générale, dans tous ses aspects complémentaires, en ce compris la pathologie, qui en est indissociable, et fait partie de l'écologie. Pour être un bon zoologiste de terrain, il ne suffit pas d'être naturaliste, il faut aussi être biologiste. Sans quoi, on n'a des choses qu'une vue partielle et on est incapable de comprendre ce que font les autres.

Ensuite, l'apport positif des autres. Nous ne sommes pas les seuls naturalistes. À l'aube de choisir une carrière, nombre de naturalistes, rebutés d'ailleurs par ce que le cursus de zoologie a de trop classique, choisissent des études plus orientées vers le contact concret avec l'animal et la nature : médecine vétérinaire, eaux et forêts, d'autant plus que ces orientations leur offrent davantage de perspectives d'emploi, dans les circonstances actuelles. Sans renoncer à leurs goûts initiaux de naturalistes, ils y acquièrent des connaissances et techniques qui leur permettent de contribuer efficacement aujourd'hui à l'étude et à la gestion de la faune sauvage.

De ces considérations, il résulte que les zoologistes-naturalistes désireux de se consacrer à la faune sauvage sont condamnés à une double obligation :

- obligation d'excellence dans leur discipline propre, notamment en incorporant à leur savoir naturaliste traditionnel toutes les techniques nouvelles qui font aujourd'hui du travail de terrain un travail techniquement aussi sophistiqué qu'un autre; à cet effet, leurs programmes d'études devront être revus et complétés, sans négliger l'effort personnel de spécialisation.
- obligation d'ouverture et d'interdisciplinarité, ce qui implique l'appétitude à comprendre ce que font les autres, et l'humilité nécessaire pour admettre leurs apports positifs.

Pour les y aider, et pour les en convaincre, j'ai composé le présent fascicule des Cahiers de façon à y rassembler des contributions de forestiers et vétérinaires, naturalistes et intéressés à la conservation. Les contributions de l'équipe de P.P. PASTORET, docteur vétérinaire, agrégé, illustrent à la fois comment la virologie vient au secours de la conservation et la façon dont les populations d'animaux sauvages et d'animaux domestiques peuvent être interdépendantes. Les contributions de W. DELVINGT, docteur ingénieur des eaux et forêts, donnent un aperçu de la structure et du programme de la coopération officielle

belgo-zaïroise en matière de conservation de la nature; il développe la mise au point d'une technique de recensement aérien d'hippopotames. La diversité de ces notes, synthèses, analyses, conférences montre la complémentarité des diverses approches de notre discipline et notre aptitude, tous ensemble, à relever tous les défis.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

=====

BOURLIERE, F., 1951

Vie et Moeurs des Mammifères. 250 p., 69 fig., 8 planches.
Payot. Paris.

BOURLIERE, F. et J. VERSCHUEREN, 1960

Introduction à l'écologie des ongulés du parc national Albert.
Vol. 1, 158 pp; Vol. 2 : 49 planches.
Inst. des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles

HEDIGER, H., 1951

Observations sur la psychologie animale dans les parcs nationaux du Congo belge, 194 pages.
Mission HEDIGER-VERSCHUEREN, 1948.
Inst. des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles.

RUWET, J.CI.(Ed.), 1974

Zoologie et assistance technique, 381 pp.
Fondation Université de Liège pour les Recherches scientifiques en Afrique centrale FULREAC, Liège.

SINCLAIR, A.R.E. and M. NORTHON-GRIFFITHS (Ed.), 1979.

Serengeti : Dynamics of an Ecosystem, 189 pp.
The University of Chicago Press, Chicago and London.

VERHEYEN, R., 1951

Contribution à l'étude éthologique des mammifères du parc national de l'Upemba, 161 pp., XX planches.,
Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles.

VERHEYEN, R., 1954

Monographie éthologique de l'hippopotame. Exploration du parc national Albert, 91 pp.
Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles.

REMERCIEMENTS

=====

Je remercie mes collègues et amis, A. DEMARET, médecin spécialiste des hôpitaux universitaires et président d'Aves; W. DELVINGT, Docteur-Ingénieur des Eaux et Forêts et coordonnateur de la coopération belgo-zaïroise en matière de conservation; et P.P. PASTORET, Agrégé en médecine vétérinaire et professeur de virologie, avec qui j'ai la chance d'avoir des discussions, toujours enrichissantes.





Ci-dessus : Gazelle de Thomson (Gazella thomsoni)

Il existe au Serengeti en Tanzanie une forte population de gazelles de Thomson, dont plusieurs centaines de milliers d'exemplaires occupent les plaines à herbes courtes dans la zone sud du parc. En saison sèche, elles effectuent une migration vers le nord-ouest et le nord à la recherche de nouveaux pâturages (cfr. SINCLAIR et NORTON-GRIFFITHS, 1979). En période de reproduction, les mâles sont très territoriaux, et défendent un espace où ils s'efforcent de retenir et de courtiser les femelles (cfr. recension du livre de F. WALTHER et al., p. 122, dans le présent fascicule).

Photo J.C1. RUWET, août 1972; cliché Ethologie Université de Liège.

Planche p. 9 : Buffles d'Afrique (Syncerus caffer)

Les buffles sont très sensibles à la peste bovine et leurs populations peuvent être réduites de manière drastique par cette maladie.

Au Serengeti en Tanzanie, les effectifs, évalués à 20.000 exemplaires à la fin des années cinquante, sont montés jusqu'à 70.000 exemplaires à la fin des années soixante-dix (SINCLAIR et NORTON-GRIFFITHS, 1979). Alors que la peste bovine y avait disparu chez ces animaux au début des années soixante, elle sévit de nouveau depuis 1980; des mortalités observées dans la région de Lobo lui sont attribuables (cfr. PLOWRIGHT, 1985). Toutes les populations d'Afrique sont pareillement menacées.

De haut en bas :

- Parc des Virunga, Zaïre, 1956, photo M. DUBUISSON.
- Parc de Manyara, Tanzanie, 1972, photo J.C1. RUWET.
- Parc de l'Akagera, Rwanda, 1969, photo MONFORT.

Clichés Ethologie Université de Liège.